



CCE GRDF du 15 mars 2018

Déclaration Liminaire

En conclusion de notre intervention lors de la séance de Janvier, nous avons réaffirmé la nécessité absolue et la pertinence de proposer aux salariés d'agir massivement, afin d'exiger le juste retour du fruit de leur travail, sans quoi, la météo économique et sociale risquait fort de se dégrader davantage...Or, nous voici donc en Mars, mois par essence propice aux giboulées,...

Mardi 13, ce sont les hydrauliciens qui ont donné le ton, au Parlement Européen et sur les sites de production où, médias, régions administratives et groupes politiques ont pris la mesure de ce qui se passe dans le Pays concernant l'avenir des concessions hydrauliques et la défense du Service Public de l'électricité. Lorsque l'on sait ce qui attend GRDF sur les renouvellements de concessions, gageons que ce mouvement et ceux à venir amèneront nos grands dirigeants à réfléchir à deux fois avant de prendre des décisions contraires aux intérêts des usagers et des salariés du Service Public !

Ce 14 mars, à l'initiative de la CGT, une mobilisation nationale était organisée dans les Industries Electriques et Gazières **pour gagner sur le cahier revendicatif national de branche**. Mise sous tutelle des manifestants présents et autres grévistes partout dans le Pays, la réunion de la **Commission Paritaire de Branche** qui devait traiter de la question des moyens bénévoles, a abouti à un semblant de compromis ...

La situation mérite plus que de la simple préoccupation, alors que les Contrats d'Objectifs de Gestion (COG) des régimes de santé des mineurs ou des électriciens et gaziers (CAMIEG) ne sont toujours pas signés pour 2018, la Ministre de la santé voulant supprimer des emplois et réduire l'offre de soins aux bénéficiaires que nous sommes !!!

Aujourd'hui, 15 mars, à l'appel de la CGT et de 8 autres organisations syndicales de retraités, est organisée une journée nationale de mobilisation **pour les pensions de retraite**, mais pas que. Selon le gouvernement, il s'agit d'un « *effort pour les jeunes générations* »... Les retraités n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira d'autant l'aide qu'ils apportent, déjà, aux jeunes générations, ce qui est loin d'être le cas de tout le monde...

La pension du retraité n'est pas une allocation sociale ni une variable d'ajustement mais bien un droit, acquis par le travail !!!

En parallèle, le gouvernement laisse entendre que **la réforme des régimes de retraite serait sur la table des discussions**. Qui dit modernisation à la sauce patronale, dit régression des droits et affaiblissement de notre salaire différé qu'est la retraite.

C'est donc avec une légitimité pleinement fondée que les retraités, dont les agents en inactivité de service et veuves de nos entreprises, ainsi que des actifs sont dans l'action ce 15 Mars, afin d'exiger de ce gouvernement, une plus juste répartition des richesses !

Alors qu'en France, les 39 milliardaires ont vu leur fortune grimper de 21 % au cours de la seule année 2017, atteignant au total, 245 milliards d'euros, le CAC 40, lui, a progressé de 9,26 % cette même année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

La direction du groupe Engie elle, vient d'annoncer des résultats en augmentation, en particulier un Ebitda (résultat brut) en hausse « organique » de plus de 5%.

Or, une des causes de la décroissance est bien évidemment l'hémorragie financière due aux dividendes. Le taux de distribution d'Engie dépasse largement celui des autres entreprises. En 9 ans, de 2008 à 2016, ce sont 39 milliards d'euros qui ont été versés par les entreprises du Groupe pour un résultat net cumulé de 13,5 milliards. Cette année, au dernier moment, la direction a fait voter au Conseil d'Administration un dividende supplémentaire pour les actionnaires, sans doute pour « fêter » ses « bons » résultats. La CGT a fait connaître son opposition. Les salariés ont eu droit, eux, à une austérité supplémentaire avec un durcissement du plan Lean pour 2018.

Oui, d'autres choix budgétaires sont possibles...mais pas sur le modèle de nos entreprises où les salariés vont pouvoir mesurer qu'avec l'intéressement, aussi, l'impact sur leur pouvoir d'achat 2018 sera négatif. Après les 700 NR qui ont été enlevés aux salariés pour **2018**, voilà une nouvelle économie d'environ **6,5 millions** d'euros que va empêcher **GRDF**, soit l'équivalent de 4 200 NR que les agents n'auront pas non plus.

Une nouvelle illustration de la guerre que mènent nos dirigeants contre les salariés !

Comme cela était prévisible, le critère commun « sécurité » - mais pas que - rejeté dès l'origine par la CGT, n'est pas atteint et explique seul l'atteinte des objectifs de l'intéressement à seulement 80%. La CGT dénonce une fois de plus l'instrumentalisation de cette question par les Directions.

Pour beaucoup d'entre nous, donc, l'année 2018 sera charnière. Que ce soit dans la mise en œuvre de la loi "*Macron II*" ou dans l'évolution des secteurs industriels des mines et de l'énergie, les mois à venir seront cruciaux. La déclinaison de la loi travail "*Macron II*" dans nos branches et secteurs professionnels et ses impacts dans nos entreprises seront soumis à négociations.

Déjà, les directions annoncent des suppressions d'emplois. A ENEDIS, ce ne sont pas moins de 2 000 qui seront supprimés d'ici 2020 ! Et pour les autres entreprises, s'il est difficile de préciser un nombre, celles-ci sont traversées par des plans sociaux comme à STORENGY, des plans de départs volontaires à la retraite comme à ENGIE ou bien avant chez AREVA, des congés fins de carrière comme à EDF, etc.

Alors que les politiques libérales font partout la démonstration de leur inefficacité, le Gouvernement Français lance une vaste offensive contre les Services Publics. L'énergie et le transport ferroviaire sont particulièrement visés.

Dans le ferroviaire :

Le Gouvernement s'apprête à mettre la SNCF en concurrence dans le transport de voyageurs et à liquider le transport de marchandises qui s'est effondré, (toutes entreprises confondues), depuis que la concurrence s'applique dans cette activité...

Le rapport « SPINETTA » publié le 15 février dernier confirme que la concurrence coûtera plus chère à l'utilisateur et aux collectivités locales, qu'elle conduira à fermer des dizaines de lignes pourtant indispensables aux territoires et pourrait provoquer de nombreux dysfonctionnements.

Malgré cela, le Gouvernement veut passer en force...tout en préconisant, entre autres, la fin du statut des Cheminots !!!

La CGT exige au contraire que les enjeux sociaux et environnementaux soient au cœur de la politique publique.

Dans l'énergie :

Pris entre une Europe qui veut faire passer sa 4ème directive pour imposer un mix énergétique axé essentiellement sur les énergies renouvelables et déréglementer encore plus le secteur énergétique et, un gouvernement français focalisé sur la mise en œuvre de sa loi de transition énergétique pour la croissance verte, les emplois des agents des Industries Electriques et Gazières sont directement menacés ! Conséquences des réorganisations des entreprises et des choix des politiques libérales entraînant de facto des plans sociaux, des suppressions des plateaux téléphoniques, l'ouverture à

la concurrence des barrages hydroélectriques, des fermetures de sites de production d'électricité charbon, nucléaire... En clair, une véritable gabegie organisée par le pouvoir capitalistique.

Cette situation amène la CGT à prendre toute sa place dans le débat sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie pour faire entendre une autre voix et porter une politique énergétique d'avenir qui prévoit, entre autres, la structuration de chaque filière énergétique.

Pour cela, la FNME-CGT exige que soit réalisé et publié le bilan de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz qui a détruit 70 ans de Service Public assurant la réponse aux besoins.

L'énergie, ce n'est pas une marchandise, c'est un droit pour tous les usagers. Plus qu'un slogan, c'est une réalité pour des millions d'usagers avec qui, la CGT entend mener la bataille pour gagner un nouveau Service Public de l'électricité et du gaz attaché à un Statut National de l'énergéticien pour l'ensemble des travailleurs du secteur.

Que ce soit la 4ème Directive Européenne, la loi transition énergétique, la programmation pluriannuelle de l'énergie ou la transformation des entreprises, tout converge au remodelage en profondeur de nos secteurs industriels en 2018.

Parce qu'il est indispensable de renforcer les services publics, de leur donner les moyens de fonctionner correctement, de les démocratiser et d'en élargir le champ d'intervention pour mieux faire face aux attentes de la population, la CGT, avec d'autres organisations syndicales, appelle à une **journée nationale de manifestations et d'actions le 22 mars prochain, pour l'avenir du service public** (Fonction publique, SNCF et Energie), **pour l'avenir des entreprises et des industries, pour l'avenir des emplois, pour l'avenir des droits statutaires et réglementaires.**

Enfin, concernant le projet de réorganisation des DR-DCT de GRDF, dénommé « PER 2019 », vous nous aviez annoncé, Mr le Président et avec une certaine autorité, lors de la séance de la Délégation Spéciale du 15 février dernier, que ce dossier serait présenté, pour information, lors du CCE de GRDF de Mars et ce, malgré notre opposition et surtout, sans échange préalable avec le Secrétaire de l'organisme, au mépris total du code du travail qui prévoit un ODJ établi conjointement ! Or, les faits sont tenaces !

En effet, les bilatérales et autres rencontres informelles entre la direction et la CGT ont fini par démontrer que ce dossier était loin d'être abouti et que de nombreux cadrages restaient encore à faire dans certaines DR notamment sur :

- ✓ l'impact à l'externe,
- ✓ les relations avec les autorités concédantes,
- ✓ les raisons d'un tel projet,
- ✓ les périmètres de certaines DIEM (Directions Ingénieries Exploitation Maintenance) qui évoluent,
- ✓ le coût du projet,
- ✓ la phase de transition des IRP, etc.

Face aux arguments de la CGT, vous avez été obligé de revenir sur votre décision et reporter l'information et consultation du CCE de GRDF en mai 2018 afin de donner plus de temps à la finalisation de ce dossier.

Si la CGT et ses élus peuvent se féliciter d'avoir vu aboutir leurs légitimes demandes argumentées, il n'en demeure pas moins que ce dossier dit « chapeau », pour reprendre une expression qui vous est chère, devra comporter d'autres éléments que ceux actuellement contenus dans ce dossier.

Aussi, avant de choisir un chapeau, encore faut-il s'assurer que la tête qui devra le porter rentre bien dedans..... !!!